

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2016)
Heft: 6

Artikel: Young reserve officer workshop (YROW), Bulgarie 2015
Autor: Penseyres, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Toutes les illustrations © Auteur.

Cadres

Young reserve officer workshop (YROW), Bulgarie 2015

Plt Nicolas Penseyres

Cp gren chars 18/4, Etudiant en histoire contemporaine, Membre comité OG Panzer et Of@UniFR

La Confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR), organisation créée en 1948 en fédérant les associations d'officiers de réserve de la Belgique, de la France et des Pays-Bas, réunit aujourd'hui 34 membres et membres associés, ce qui représente au total 1,3 million de réservistes. Elle est aujourd'hui une organisation cadre affiliée à l'OTAN et remplit deux rôles majeurs : le soutien à l'OTAN pour toutes les questions touchant à l'organisation des forces armées de réserve, ainsi que le perfectionnement professionnel de ses membres.

La Suisse participe à divers séminaires avec une délégation de la Société suisse des officiers (SSO) en tant que membre associé de la CIOR. La SSO donne également chaque année l'opportunité à un groupe de jeunes officiers de faire une expérience dans le domaine international en participant à l'atelier pour jeunes officiers de réserve (en Anglais « YROW »), évènement regroupant annuellement des jeunes officiers de réserve des pays membres et associés de la CIOR (du grade de lieutenant au grade de capitaine).

La délégation des jeunes officiers suisses 2015 était composée de deux lieutenants (Fabian Ramseier et Nicolas Penseyres) ainsi que d'un capitaine (Reto Hubacher). Nous avons atterri à Sofia (Bulgarie) le vendredi 31 juillet et avons directement entamé un premier échange avec les délégations qui étaient déjà sur place, c'est-à-dire celle d'Afrique du Sud et du Danemark. Le soir nous avons été conviés à une réception de l'ambassade de Suisse à l'occasion de la fête nationale. Nous avons été très honorés de pourvoir rencontrer personnellement l'ambassadeur de Suisse en Bulgarie et d'avoir l'occasion de montrer aux invités que l'Armée Suisse est partie intégrante de la société suisse, au pays comme à l'étranger. Nous n'avons pas manqué de chanter fièrement l'hymne national, avec un souci particulier de représenter dignement nos institutions fédérales.

Le programme officiel, riche et varié, a commencé dès le lundi 3 août et nous a occupé pendant une semaine, en favorisant l'échange d'expériences entre les différentes délégations. Parmi les délégations étrangères, certaines étaient venues en nombre, dont la Grande-Bretagne, le Canada, le Danemark et l'Afrique du Sud.

Une partie importante du travail consistait à présenter nos forces armées aux autres délégations, exercice riche en enseignements, étant donné qu'il nous a permis d'apprécier le degré d'organisation de nos forces armées par rapport à celles de l'étranger. Il en est ressorti un sentiment plutôt réconfortant, car à la différence des autres nations, la Suisse a réussi à ancrer solidement son armée de milice dans son organisation étatique et dans la société. La tendance internationale constatée dans le développement des forces armées est double. D'un côté, les nations souhaitent réformer et renforcer leurs armées de réserve, car ces dernières représentent des réservoirs importants en personnel et en spécialistes. D'un autre côté, force est de constater que la majorité des forces armées d'Europe de l'Ouest se trouvent dans des situations financières assez précaires, les contraignant à adapter sans répit leurs moyens, leur organisation et leurs capacités, afin de respecter l'enveloppe budgétaire.

D'autres cours, comme celui sur l'OTAN, nous ont permis de nous familiariser avec les structures décisionnelles et politiques de l'organisation, notamment avec l'aide d'un exercice de prise de décision au sein de l'alliance, et ceci dans le cadre d'un scénario bien précis. L'exercice a été des plus instructifs, dans le sens, où il nous a permis d'en apprendre plus sur les processus décisionnels de l'OTAN, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'un sujet peu discuté en Suisse, quand bien même plusieurs de nos voisins sont membres de l'OTAN.

Enfin le cours sur le droit des conflits armés (en Anglais « LOAC ») était également à inscrire dans le cadre d'un élargissement de nos connaissances sur les conditions



Während der NATO Simulation übernahmen Lt Fabian Ramseier (l.) und Hptm Reto Hubacher eine aktive Rolle.

Young Reserve Officer Workshop (YROW) 2016

Le workshop pour jeunes officiers de réserve (YROW) se tiendra cette année du samedi 30 juillet au dimanche 7 août à Madrid (ESP), pendant le congrès d'été de la CIOR (Confédération interalliée des officiers de réserve).

Ce programme est ouvert aux officiers âgés de 20 à 30 ans portant le grade de lieutenant à capitaine. L'atelier rassemble annuellement à peu près 60 officiers de pays européens et nord-américains, la plupart faisant partie de l'OTAN. La Suisse a la chance de pouvoir permettre à deux jeunes officiers d'aller en Espagne pour y faire une première expérience dans le domaine international. Les conditions de participation sont d'avoir un intérêt marqué pour la politique de sécurité internationale

et de bonnes connaissances de l'Anglais. L'expérience acquise au cours d'un engagement à l'étranger est un avantage, mais en aucun cas une exigence. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.cior.net. Le voyage, les frais d'hébergement et les repas dans le cadre du séminaire sont pris en charge par Société suisse des officiers (SSO).



Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer par e-mail au major Christoph Merki (christoph.merki@alumnibasel.ch) en y ajoutant un *curriculum vitae* avec un détail de la carrière militaire et une lettre de motivation pour la participation au YROW. La fin de l'inscription est fixée au 30 avril 2016.



qui peuvent régner à l'engagement. En effet, en Suisse on ne se pose pas toujours la question de savoir comment et sous quelles conditions nous pourrions engager nos armes en cas de conflit. De plus, le fait qu'un officier supérieur de la marine canadienne nous donne le cours a rajouté une dimension particulière, le Canada ayant une expérience pratique de l'engagement.

A côté de la partie officielle, il a été particulièrement instructif d'échanger nos expériences directement avec les jeunes officiers des autres nations. Comment un chef de section d'infanterie mécanisée britannique commande-t-il sa section ? Quel est le parcours militaire d'un officier de réserve en Afrique du Sud, en Finlande ou encore au Danemark ? Que pensent les jeunes officiers des restrictions budgétaires imposées à leurs forces armées et aux forces armées en Europe en général ? Ce sont autant de questions qui ont trouvé des réponses au cours de discussions animées et passionnantes.

Il est pourtant légitime de se demander quelle plus-value un tel échange international peut apporter à notre armée de milice. Il est vrai que cette expérience est avant tout personnelle, car elle permet de se rendre compte des différences culturelles au sein des forces armées qui forment l'architecture sécuritaire européenne, en analysant la manière de faire et de penser de chaque délégation. L'interaction avec les autres intervenants nous permet également de nous faire une idée des conditions qui règnent en Suisse et des forces qui sont celles de notre système. Enfin la fonction de réseautage d'un tel atelier est très importante, car l'occasion nous est donnée de tisser des liens avec des personnes actives dans différents domaines de l'économie privée et de l'administration, ainsi qu'avec de potentiels futurs militaires de carrière de leurs forces armées respectives.

Dans un environnement assurément de plus en plus interconnecté, dans lequel les forces armées se retrouvent avec des ressources de plus en plus limitées, où les conflits changent rapidement de forme, apparaissent de manière inattendue, transfrontalière et globale, il est à notre avis important d'entretenir des liens avec l'étranger.

Le tout est de transmettre, de raconter nos expériences faites à l'étranger et de faire l'emploi de nos relations avec l'étranger à notre retour en Suisse, afin de créer une réelle plus-value, dans un premier temps pour les organisations de milice en Suisse et dans un deuxième temps pour nos forces armées : rapporter la perspective internationale pour jeter un regard nouveau sur nos capacités de défense nationale.

C'est pour toutes ces raisons que je souhaite vivement à tous les jeunes officiers intéressés de s'annoncer en vue de participer à un atelier pour jeunes officiers de réserve. A cette occasion, nous aimerions également remercier la SSO de permettre à de jeunes officiers de vivre une telle expérience et en particulier de nous en avoir donné l'opportunité en 2015.

N. P.

News

Les drones dans la Bundeswehr

Suite à plusieurs réponses récentes du gouvernement à des questions parlementaires sur les drones de la Bundeswehr, le secrétaire d'Etat à la Défense, Ralf Brauksiepe, nous apprend que l'Armée allemande dispose actuellement de 567 drones de catégories et de formes diverses (drones OTAN non comptés). La plupart entre dans la classe des drones d'observation de moins de 5 kg (145 Quadrocopters *Mikado*, 290 *Aladin* et 10 drones de catégorie inconnue pour les forces spéciales).

Au-delà, la Bundeswehr aligne aussi 85 drones *Luna* (40 kg), un système fabriqué en Bavière par EMT et qui devrait être prochainement remplacé par le système *Husar*, plus moderne et plus stable.

Côté marine, 3 *Camcopter* (jusqu'à 150 kg) de la firme autrichienne Schiebel ont été commandés avec un nouveau moteur {livraison en 2023}. Viennent ensuite les 61 drones KZO de Rheinmetall, avec leurs capacités furtives. Enfin, les 5 *Heron-1* en *leasing* de la firme israélienne IAI (3 supplémentaires en prévision pour le Mali), opérés par la filiale d'Airbus ADAS.

Au-delà de ces chiffres, qui incluent en partie des drones commandés mais pas encore livrés, le besoin de drones de la Bundeswehr est grand et laisse à penser que le parc allemand devrait s'agrandir rapidement, par exemple avec le MQ-4C *Triton*.

Dans l'attente d'un drone européen, et en dépit d'une plainte suspensive déposée par le concurrent américain General Atomics, la commande de 5 *Heron TP* d'IAI, opérés par ADAS, continue aussi de faire l'objet de discussions entre les futurs contractants. Les drones seront basés en Israël et armés avec des missiles israéliens, une délocalisation politiquement pratique, estiment les détracteurs du projet, et qui évite de poser directement le problème de l'homologation de vol dans l'espace aérien européen.

TTU No 1035, 12 octobre 2016.

